



LES PIECES A FOURNIR

1. Deux (02) photos d'identité identiques récentes au format 4,5 x 3,5cm (pas de photocopie ni de photo scannée). Inscrire nom et prénom numéro au dos.

2. La photocopie des deux premières double pages de votre passeport + Votre passeport dont la date d'expiration doit être supérieure de 6 mois à la date de fin de votre séjour ainsi qu'une page entièrement vide de toute inscription pour le visa togolais.

3. Une preuve du billet A/R (photocopie du billet ou attestation de réservation). Si vous avez effectué une réservation sur internet de votre billet, vous devez nous fournir une copie (imprimée) du message de confirmation de la réservation avec les dates de départ et de retour.

4. L'assurance voyage ou une preuve d'une caution de rapatriement. Elle peut être aussi une extension de garantie d'une assurance maladie ou vie. Elle permet de rapatrier un voyageur malade ou son corps vers son pays de résidence.

5. Selon le type de visa souhaité :

- **Pour un Visa Touriste:** un certificat d'hébergement visé par une mairie au Togo ou une réservation d'hôtel. Nous acceptons un message fax ou une copie numérisée imprimée de ces documents pour le dépôt de votre dossier mais la délivrance du visa sera liée à la présentation impérative des originaux.
- **Pour un Visa Affaires:** une lettre de mission ou une lettre d'invitation précisant toutes les coordonnées du partenaire au Togo. Nous acceptons un message fax ou une copie numérisée imprimée de ces documents pour le dépôt de votre dossier mais la délivrance du visa sera liée à la présentation impérative des originaux.
- **Pour un Visa Immigrant:** une preuve de revenu, votre carnet de santé, une lettre de motivation.
- **Pour un Visa de Transit** vous devez au préalable obtenir le visa d'entrée dans le pays de votre destination finale avant de déposer votre dossier.
- **Pour un Visa Professionnel:** votre carte de presse, l'attestation de l'organe de presse (Lettre de mission + Durée de la mission + ancienneté et expérience), la liste des membres de votre équipe, **l'accréditation du Ministère Togolais en charge de la Communication.**

6. Le formulaire de demande de visa ([Document à télécharger](#)).

7. Délais de délivrance des visas

- Trois jours ouvrables pour les visas express.
- Une semaine pour les visas ordinaires.

8. Mode de paiement

Dépôt sur place : Paiement uniquement en espèces ([Voir Types et Tarifs applicables aux Visas](#)).
Merci de faire l'appoint.

NB : Tout dossier incomplet reçu sera systématiquement retourné. Prière vérifier avant l'envoi.